



# le travail

*du permanent*

**le travail** du permanent :

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN; rédigé et préparé en collaboration et coordonné par le service des recherches et le service de presse du journal **le travail** imprimé par la CSN, 4364 rue St Denis, Montréal.

Vol. 1 No 4 Le 1er décembre 1965

**questions**

**politiques**

et

**syndicalisme**

à

**montréal**

**p. 3**

ARRETEZ! PENSEZ-Y!

Des centaines de milliers de dépliants seront distribués au début de décembre à tous les syndiqués affiliés à la CSN et à la FTQ. La semaine dernière une équipe de rédacteurs, de statisticiens, de dessinateurs et de représentants des deux centrales syndicales se réunissaient à plusieurs reprises au 4364 St-Denis afin de préparer un dépliant spécial incitant les salariés à réfléchir avant de retirer - lorsqu'ils le peuvent - leur fonds de retraite accumulé au 31 décembre 1965.

C'est simple: des milliers de travailleurs du Québec s'apprêtent à retirer leur fonds de pension et à FAIRE UN CADEAU DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS A LEUR EMPLOYEUR ET A EN PERDRE DAVANTAGE POUR EUX ET LEUR FAMILLE.

Des milliers ont déjà retiré leur argent; d'autres - les plus âgés pleurent à la suite de la décision majoritaire d'as-

semblées générales qui les privent d'une partie du revenu sur lequel ils comptaient à l'âge de la retraite.

Les permanents devront être prêts à conseiller les syndiqués: la brochure démontrera clairement pourquoi il importe de bien réfléchir avant d'encasser un fonds de pension.

Le secteur économique a déjà émis une circulaire démontrant les avantages de conserver le fonds de retraite.

Mais il y a ceux qui malgré tout ont décidé de retirer leur fonds de pension:

1. il importe de souligner les dangers d'une démission sans accord préalable avec l'employeur afin de s'assurer que dans un tel cas, le syndiqué ne perdra pas, entre autres choses, son ancienneté.

2. c'est l'occasion de stimuler la création de caisses d'économie industrielles. André Laurin sera heureux de vous aider.

3. Il faudrait également consulter André Laurin quant à la manière d'investir les sommes de ceux qui sont obligés de retirer. (La caisse d'économie semblerait être la meilleure forme d'investissement.) On pourra également améliorer les plans de retraite.

4. Ceux qui veulent se servir de l'argent pour rencontrer des dettes devraient également utiliser en partie le mode de financement préconisé par le Service du Budget familial.

5. Attention aux compagnies d'assurance qui font une publicité tapageuse dans l'espoir de récupérer une partie de ces sommes considérables.

Dans toute cette affaire, il est évident que le gouvernement a causé un grave préjudice à des milliers de travailleurs. Les lois ont été adoptées sans que des règlements clarifient l'interprétation souvent difficile de certains articles.

RENCONTRE DES PRESIDENTS  
DE SYNDICATS DE L'ILE DE  
MONTREAL

Quarante (40) présidents de différents syndicats affiliés à la CSN, représentant tous les secteurs de l'industrie se sont réunis pendant une journée entière, en vue de préciser leur rôle en face de leur commettant et de la société qui les entoure.

Le but de cette réunion, n'était pas une journée d'études comme on en fait habituellement, mais un genre de regard sur les réalités présentes, en dehors de la convention collective.

Quel fut le résultat?

Eh bien en premier lieu, ce fut une sorte de flottement, puis un défoulement individuel suivi de la vision de l'objectif.

Donc, nous pouvons affirmer que cette réunion est sans précédent dans le sens que tous en sont venus d'accord pour décider qu'il était urgent et qu'il faisait partie

de leur obligation d'agir, sur tous les plans, tant économique que social et même politique.

Des sujets aussi vastes que:

"Centre de recherches  
Pauvreté  
Habitations salubres  
Santé  
Education  
Solidarité inter-syndicale etc.etc.

ont été soulevés à un tel point que tous en sont arrivés à la conclusion que d'autres rencontres devraient avoir lieu dans un avenir très rapproché.

Ce qui est intéressant, c'est que ces rencontres ne sont pas en opposition aux organismes existants dans la C.S.N.

En effet, tous ont été d'accord pour dire que c'était un supplément pour en arriver à approfondir davantage les sujets soulevés. On a fait remarquer qu'à l'intérieur d'agendas déjà trop chargés il était quasi-impossible de le faire.

Ce fut une norme auto-critique des contextes sociaux passés, et la ré-

solution de prendre en main les responsabilités que la société leur a données.

En conclusion, il fut décidé de continuer à se réunir pour préciser les objectifs, les analyser, et de faire les recommandations nécessaires aux organismes supérieurs intéressés, par le truchement d'un comité de diffusion.

Les Présidents des Syndicats de Montréal ont également exprimé le voeu que les Présidents des Syndicats des autres régions, adoptent la même initiative.

A L'HOPITAL

Nous souhaitons un prompt rétablissement à la compagne Jacqueline Dubuc et aux confrères Jean-Paul Lalancette, Philippe Girard et Rosaire Mallette présentement hospitalisés.



## UNE STATISTIQUE ETONNANTE

Si on additionne tous les jours de grève perdus à l'occasion de grèves et de lock-out de 1947 à 1962, nous constatons que les grèves ont fait perdre moins de journées de travail en 15 années que la maladie et les accidents de travail n'en ont fait perdre en une seule année.(1)

En effet, en 1962, 27 millions de journées de travail ont été perdues à cause des accidents de travail et des maladies.

Or, ainsi qu'on l'indiquait plus haut, ce total de journées perdues en une seule année est plus élevé que le nombre de journées perdues en 15 années à la suite de grèves et de lock-out.

En 15 années, 25.5 millions de journées ont été perdues à cause de grèves et de lock-out.

Ainsi pendant que les manchettes des journaux et les éditoriaux clament, dénoncent ou sont faussement inquiétés par les grèves, personne ne parle du coût 15

fois plus élevé de la maladie, de l'absentéisme et des conséquences des accidents de travail.

Il est évident que le coût social des grèves est infime, même marginal en comparaison avec celui des absences pour maladie.

Cette constatation dégonflera peut-être le ballon des alarmistes qui craignent le militantisme des centrales syndicales et les incitera à se préoccuper d'une question beaucoup plus importante: la cause et le coût considérable des absences pour maladie et en particulier des accidents de travail.

\$45,000. A TROIS SYNDIQUES

Nous apprenons que grâce à Rosaire Mallette, 3 travailleurs mis à pied injustement viennent d'obtenir un jugement de la Cour suprême de \$45,000. en leur faveur.

Ces travailleurs font partie d'un syndicat de boutique qui avait tenté à un moment de leur faire accepter un règlement de \$2,000.00 chacun.

Bravo camarade Mallette!

## UNE EDITION ANGLAISE DU JOURNAL "LE TRAVAIL"

"Ca fait 20 ans que je me battais pour ça" a déclaré le camarade Ted Payne, vice-président de la CSN.

Le bouillant syndicaliste a feuilleté avec un plaisir évident la première édition anglaise de LABOUR - une traduction intégrale du journal "Le Travail".

300 anglophones à la Consumers Glass ont réclamé un numéro. Des milliers de demandes affluent.

A notre connaissance, c'est la première fois qu'un journal syndical canadien possède deux éditions identiques en anglais et en français.

Une autre réussite du camarade Daignault, directeur du mensuel qui deviendra en février le mensuel au tirage le plus important au Québec, supérieur à celui du dynamique MacLean. Le tirage passera à 182,000 exemplaires et les demandes d'abonnement augmentent tous les jours.